

Conclusions sous forme de perspective – la coordination sociale comme solution

Michel Colson
Député bruxellois
Président de la section CPAS de l'AVCB

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

➤ Le sujet est passionnant et d'actualité

« on n'était pas du même bord,
on n'était pas du même chemin,
mais on cherchait le même port »

(le Moribond – Jacques Brel)

➤ L'intitulé est prétentieux


a) Pas de leçons à donner de la part des bruxellois

Bruxelles = ville + diversité

= 1/3 sous le seuil de pauvreté

a) Une solution ? Non des solutions !

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015



Article 62 de la loi organique du 8 juillet 1976, « le centre public d'action sociale **peut** proposer aux institutions et services déployant dans le ressort du centre, une activité sociale ou des activités spécifiques, de créer avec eux, un ou plusieurs comités où le centre et ces institutions et services **pourraient** coordonner **leur action** et se concerter sur les besoins individuels ou collectifs et les moyens d'y répondre.

Circulaire CCCC du 04 03 2010 relative au financement des coordinations sociales des centres publics d'actions sociales de la Région de Bruxelles-Capitale.

**CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015**

Il s'agit donc :

- D'une faculté et non d'une obligation
- Leur action ≠ leurs actions
- Pas d'obligation ? Pas de moyens ?
- Circulaire du Collège de la Commission communautaire commune de 2010

**CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015**

« petite expérience locale » (au début était la coordination jeunesse – M. Colson 25/09/1997 = charte)

- 1995 : coordination jeunesse née pour rencontrer un problème « ponctuel » de cohabitation dans un quartier à haute densité de logements sociaux
- Une vingtaine d'institutions présentes : planning familial, centre culturel, maison des jeunes, ligue des familles, centre de santé mentale, la mission locale pour l'emploi, maison médicale, etc.
- Rôle consultatif => esprit de partenariat
- Lieu de réflexion ?
- Du concret !
 - => organisation d'évènements (positive vibration)
 - => supervision des équipes de plaines de jeux
 - => quartier libre (Infor Jeunes)
- Volonté de mieux se connaître, se respecter, se rendre complémentaires.

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

« Seule la différence permet la complémentarité »

- Étape indispensable :

=> pour le pouvoir politique et les administrations, le secteur associatif ≠ contre pouvoir

=> pour le secteur associatif, pouvoir politique ≠ récupération

=> confiance mutuelle = partenariat

=> gestion des débats, des conflits = CLARIFICATION

=> ~~coordination jeunesse~~ => coordination sociale

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

Vers une coordination sociale

parmi les **objectifs**, je souligne :

1) Rechercher une meilleure efficacité pour l'utilisateur (l'usager)

(...)

4) Favoriser un véritable réseau de solidarité sociale et éviter les doubles emplois

(...)

6) Explorer de nouvelles méthodes de relations de travail qui reconnaissent et soutiennent les intervenants

7) Organiser la gestion intelligente des conflits et des contradictions par la confrontation, seule source **de clarification** et **de dynamisme**

8) Construire progressivement une politique sociale cohérente et intégrée qui veut répondre avec un maximum d'efficacité aux demandes et besoins des usagers dans le respect de ceux-ci.

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

Règles de fonctionnement interne

a) Sur le plan éthique :

- Coordi = rassemblement d'institutions dûment mandatées
- Usager = acteur de la coordination = c'est lui qui justifie son existence
- Pas d'échange sur des situations personnelles sauf accord de l'usager

b) Sur le plan de l'organisation fonctionnelle :

- Article 62 de la loi organique de 1976, CPAS = animation et secrétariat
- Faculté de constituer des commissions permanentes ou non (réseau /3^{ième} âge/petite enfance/aide jeunesse/santé mentale).
- Souci d'échanges d'informations (PV)

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

Bruxelles, un exemple ?

- Financement obtenu de haute lutte
- Expérience de Flémalle + Braine-l'Alleud
- Étude de l'URIAS (unité de recherche en ingénierie et action sociales) à la demande des membres du Collège réuni de la Commission communautaire commune (Corinne Malchair – site CBCS) – diversité des pratiques
- Déclaration de Politique Générale bruxelloise :
CPAS = fers de lance de la politique sociale locale, notamment par une meilleure coordination avec tous les acteurs associatifs et publics locaux et par un financement plus adapté à leurs missions
CPAS = coordinateurs au plan local du plan de lutte contre la pauvreté

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

Financement ?

- 550.000€ pour 19 CPAS et 1.200.000 habitants
- 60.000€ pour l'un, 6.000€ par an pour l'autre
- Pas de qualitatif
- Recommandations

=> Au minimum un mi-temps à deux ou trois équivalent temps-plein

=> Tenir compte du nombre potentiel d'acteurs à coordonner et des actions entreprises

=> La coordination nécessitant l'implication des acteurs locaux, leur financement structurel devraient intégrer cette activité (interpellation ARCCC).

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

EN GUISE DE CONCLUSION

Contexte général de la fusion

=> Merci aux cosignataires des cartes blanches

=> Merci à la contribution de Madame Christine Mahy et de Monsieur Jean Blairon

=> Coordination = devoir = à rendre obligatoire ?

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015

Pour faire une bonne dame patronnesse

C'est qu'il faut faire très attention

À ne pas se laisser voler ses pauvresses

C'est qu'on serait sans situation ...

Et un Point à l'envers et un point à l'endroit

Et un point pour Saint-Joseph, un point pour Saint-Thomas

Pour faire une bonne dame patronnesse

Il faut être bonne mais sans faiblesse

Et j'ai dû rayé de ma liste

Une Pauvre qui fréquentait un socialiste

Pour faire une bonne dame patronnesse

Tricotez tout en couleur caca d'oie

Ce qui permet le dimanche à la grande messe

De reconnaître ses pauvres à soi

Et un point à l'envers et un point à l'endroit

Et un point pour Saint-Joseph, un point pour Saint-Thomas

CPAS et associatifs : DUO ou DUAUX ?
Namur, le 2 juin 2015